

## QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
  - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
    - 1) Parce que les premiers à souffrir des conséquences négatives de ces difficultés sont les enfants de ces familles, avec les risques d'échec scolaire ou de déviance sociale.
    - 2) Parce que ces familles en difficultés courent le risque évident de se précariser socio-économiquement, donc de générer des coûts importants, sans parler bien sûr de l'aspect humain.
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?
    - 1) Améliorer l'information aux familles sur les aides disponibles et l'information sur les difficultés qu'elles rencontrent auprès des services de l'Etat, comme du grand public.
    - 2) Augmenter la déduction fiscale par enfant.
    - 3) Ouvrir davantage de places de crèches.
    - 4) Soutenir l'octroi d'un congé paternité conséquent
  
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

  - 1) Le manque de coordination entre les différents acteurs sociaux offrant une prise en charge et le flou concernant le signalement de ces familles. À demander de l'aide.
  - 2) Le manque d'informations destinées à ces familles ou la gêne que certaines éprouvent

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

  - 1) Un guichet d'accès unique, largement diffusé publiquement.
  - 2) Une sensibilisation sur les difficultés que rencontrent les familles et une information sur les réponses possibles, centrées sur les intervenants en première ligne, principalement les enseignants qui en manquent souvent.
  
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
    - 1) Priorité déclarée sur la politique familiale.
    - 2) Meilleure visibilité de ses problématiques.
    - 3) Diminution du sentiment de gêne, dès lors que les problèmes sont reconnus et partagés.

- b) Quels en seraient les désavantages ?
- 1) Le coût éventuel ?
  - 2) Le risque d'effet « boule de neige » pour d'autres politiques, entraînant une augmentation de la fonction publique, déjà nombreuse dans le canton.
4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
- 1) Davantage de connaissances et meilleure analyse de la situation des familles à Genève.
  - 2) Reconnaissance, à l'égard d'autres observatoires existants, de l'importance de cette politique publique.
- b) Quels en seraient les désavantages ?
- Honnêtement, à part le coût éventuel (qui ne m'apparaît pas énorme), je n'en vois aucun.
5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.
- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?
- Beaucoup de bonnes intentions, un effort sur les places de crèches de certaines communes (pas toutes, hélas), mais peu d'autres réalisations et une communication publique quasi inexistante.
- b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?
- Un plan « famille », politiquement reconnu et soutenu, qui en affirme l'importance, en proposant un guichet unique, une coordination efficace des divers intervenants, une meilleure information-formation des acteurs sociaux, notamment les enseignants, une communication publique renforcée pour déculpabiliser les familles en difficultés et démonter les enjeux de cette politique.